

## Avis d'achèvement relatif à un projet de catégorie B

### ***Évaluation environnementale de portée générale concernant les activités menées par le ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines***

#### **Projet d'échantillonnage en vrac relatif au secteur ouest du lac Onion**

Le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) a terminé l'évaluation de la proposition de l'auteur de la demande visant à analyser la teneur en minéraux dans le cadre du projet relatif au lac Onion. L'auteur de la demande prévoit extraire environ 700 tonnes de pegmatite blanche de trois sites-témoin pour évaluer la qualité marchande du matériau comme pierre de taille.

L'évaluation, la consultation et l'examen relatifs au projet ont été réalisés conformément aux lignes directrices du document *Class Environmental Assessment for MNM's Activities under the Mining Act (Class EA)*. Cette publication hautement spécialisée est disponible en anglais seulement en vertu du règlement 441/97 qui en exempte l'application de la *Loi sur les services en français*.

Aucun commentaire négatif n'a été reçu des organismes, du grand public ou des groupes autochtones. La Première Nation de Fort William, la Bande indienne de Red Rock, le Thunder Bay Métis Council et la Nation indépendante métisse Red Sky n'ont exprimé aucune préoccupation relativement au projet et ont demandé que l'auteur de la demande continue de communiquer avec eux au fur et à mesure du déroulement du projet.

La région visée par ce projet a déjà été perturbée par suite d'activités de récolte de bois et d'exploration de minéraux comprenant le décapage du soubassement rocheux et l'échantillonnage en vertu du permis d'exploration initiale PR-15-10657a. Si le projet ne passe pas au stade de la production, l'auteur de la demande réhabilitera le site conformément aux normes prescrites en vertu du Règl. de l'Ont. 240/00. S'il passe au stade de la production, les normes prescrites en vertu de la *Loi sur les ressources en agrégats* s'appliqueront.

Le MDNM exécutera l'aliénation tel qu'il a été prévu.

Approuvé par :

---

**Gordon MacKay**

**Direction de l'exploitation des minéraux et de la gestion des terrains miniers**

933, chemin du lac Ramsey, étage B6, Sudbury ON P3E 6B5

Tél. : 705 670-5784, Téléc. : 705 670-5803 Courriel : gordon.mackay@ontario.ca

**le 28 mars 2017**

Copie :

- consignée au dossier du projet
- affichée sur le site Web consacré à l'EE de portée générale
- envoyée à la coordonnatrice des évaluations environnementales, MDNM
- envoyée à la directrice régionale / au directeur régional, bureau régional, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
- envoyée à la directrice / au directeur, Direction des autorisations environnementales, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique